



Nombre  
de résidents  
125



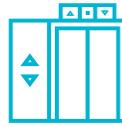
Type d'espace  
extérieur accessible  
Grande terrasse accessible  
aux résidents



Nombre  
de chambres  
privées  
105



Nombre de chambres  
semi-privées  
10



Nombre d'étages  
5 dont 4 étages de soins



## BIENVENUE AU CENTRE D'HÉBERGEMENT ALFRED-DESROCHERS

5325, avenue Victoria, Montréal QC H3W 2P2



# Bonjour

### Type d'aires communes

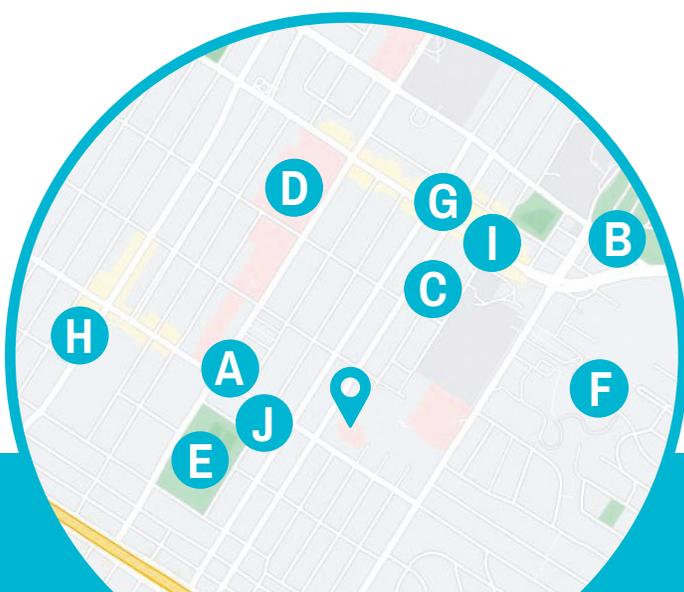
- Grande salle à manger commune au rez-de-chaussée
- Salon des familles pouvant être disponible sous réservation
- Salon bonheur
- Salles à manger sur chaque unité de vie

### Particularités du centre

- CHSLD pour la clientèle du CIUSSS Centre-Ouest (essentiellement les quartiers Parc-Extension, Outremont, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce)
- Centre de jour sur place pour la clientèle de la communauté

### Stationnement et accès transport en commun

- Oui, stationnement possible ainsi que possibilité de se stationner sur les rues avoisinantes
- Métro Côte-Sainte-Catherine
- Autobus



### DANS LE QUARTIER

Centre d'hébergement Alfred-Desrochers

A Métro

B Cimetière

C Centre hospitalier

D Hôpital

E Parc Mackenzie-King

F Oratoire Saint-Joseph

G Dépanneur

H Épicerie

I Marché Côtes-Des-Neiges

J Pharmacie

# QUESTIONS FRÉQUENTES



## Coûts et services inclus en hébergement

Vous pouvez consulter les tarifs sur le site de la RAMQ. Le coût mensuel de votre hébergement variera selon le type de chambre et votre capacité de payer. Cette capacité de payer sera évaluée par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), en fonction de :

- vos revenus
- vos épargnes
- vos biens
- votre situation familiale

Lors de votre admission, un agent du service de la comptabilité vous informera du coût.



## Si j'ai un bail, est-ce que je devrai payer deux loyers ?

En vertu de l'article 1974 du Code civil du Québec, vous pouvez mettre fin à un bail en raison de votre hébergement avec services. Votre propriétaire peut vous faire payer jusqu'à deux (2) mois suivant la lettre de résiliation de bail.



## Qu'est-ce qui est inclus lors de l'hébergement ?

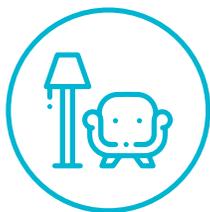
Votre contribution mensuelle couvre :

- les frais d'hébergement
- les soins et les services
- les médicaments (en CHSLD)
- les fournitures médicales que votre état requiert
- les produits d'hygiène personnelle de base (ex. : articles pour incontinence, savon, dentifrice, etc.)
- les services de buanderie pour vos vêtements



## Est-ce que le câble, l'Internet et le téléphone sont inclus ?

Le câble et le téléphone ne sont pas compris dans le coût de l'hébergement. Vous devez vous abonner et payer les frais. Toutefois, vous aurez accès à un téléviseur et un téléphone en partage avec les autres résidents dans les aires communes. Le Wifi est disponible gratuitement dans nos centres d'hébergement.



## Qu'est-ce que je peux apporter comme mobilier ?

Les règles changent selon les établissements, en fonction de votre condition physique et de l'espace disponible pour dispenser les soins de façon sécuritaire dans la chambre. Nous vous invitons à en discuter avec le responsable de l'unité de vie où vous serez hébergé.